

La dette publique française, l'arnaque du siècle

Le « Repaire de là-bas si j'y suis » organisé chaque 2^{ème} mardi du mois par l'Association Initiatives Dionysiennes (<http://aid97400.lautre.net>) a connu hier un franc succès pour son 75^e débat, sur le thème de la dette publique, organisé par Jacques Pénitot des Amis du Monde Diplomatique, avec présentation d'une vidéo « la dette l'arnaque du siècle » réalisée pour la revue « Regards », vidéo cofinancée par des citoyens au moyen du site KISSKISSBANKBANK.

Il y a donc une « dette publique », depuis en fait des milliers d'années! Avec la hausse des « dépenses publiques », s'est posé à tous les gouvernants le cruel dilemme de trouver des recettes suffisantes pour assurer les dépenses qu'ils estimaient nécessaires. Pourquoi « cruel dilemme »?: parce que si les dépenses peuvent désormais « faire plaisir » à telle ou telle catégorie de citoyens ciblée pour des raisons électorales ou de « réseau » de pouvoir, il faut d'autre part faire collectivement payer à tout ou partie des citoyens, les mêmes sommes (et là ils ont beaucoup moins de plaisir, et parfois même font la grève de l'impôt ou se révoltent ☺ ou bien emprunter une partie. En France, longtemps, jusqu'à une loi de janvier 1973 présentée par le ministre des finances Valéry Giscard d'Estaing (d'une famille d'administrateurs de sociétés) sous la présidence de Georges Pompidou (ex-fondé de pouvoir de la banque d'affaires Rothschild), cet emprunt se faisait de manière indolore auprès de la Banque de France, propriété à 100% de l'Etat, qui faisait payer, ou pas, un intérêt, mais qui reversait tout en fin d'année au budget de l'Etat sous forme de dividendes et d'impôts. Comme la Banque de France tenait le compte courant du Trésor, celui-ci était plus négatif quand il avait besoin de payer et remontait quand les impôts et taxes supplémentaires générés par l'activité supplémentaire découlant des dépenses publiques rentraient. Accessoirement l'Etat émettait des « bons du trésor », cotés en Bourse, qui permettaient aux « zinzins » (investisseurs institutionnels, comme par exemple les assurances) de placer une partie de leurs « réserves obligatoires » en titres facilement négociables et à quelques épargnants de pouvoir stocker les bons au porteur sous leur matelas et frauder un peu sur les droits de succession ☺ Parmi les grandes réussites, l'Emprunt « Giscard », indexé sur l'or, qui a rapporté 7 milliards de francs à son émission et a coûté 80 milliards de francs quand on a dû le rembourser ☺. Avec la fermeture des comptes privés du Trésor au 31/12/2000, l'Etat français s'est privé définitivement du principal attribut de la souveraineté, celui de la création monétaire.

Donc ne pouvant plus emprunter à la Banque de France, l'Etat a emprunté « sur le marché financier », donc essentiellement aux banques. Avec l'évolution de l'économie, les choix européens et internationaux, les recettes publiques ont toujours cru moins vite que les dépenses, le besoin d'emprunt augmentant au point que depuis quelques années non seulement on ne rembourse plus du tout de capital (tout est réemprunté) mais on emprunte aussi pour payer les intérêts. Dernier montant publié page 7 du Compte général de l'Etat en 2010, 47,836 milliards d'euros (G€) de « charges financières » pour 1557G€ de « dettes diverses » de l'Etat (il faut ajouter une partie des autres dettes publiques, sans doubles comptes, pour arriver aux 1800 milliards généralement annoncés) soit 3,07%. Ce taux était encore à 5% en 2001-2002 (la différence ferait 31G€ de plus d'intérêts difficilement supportables)

De fin 1979 à fin 2008, la dette publique française a augmenté de 239G€ à 1327G€ soit 1088 G€ alors que les intérêts payés aux prêteurs ont représenté 1306G€ sur la même période (détail du calcul <http://www.societal.org/docs/dette-publique.htm>)

Par ailleurs, nos gouvernants ont de tout temps fricoté plus avec les riches qu'avec les pauvres, même quand ils étaient « de gauche » et entre gentlemen (en français on appelle cela la « gentrification ☺, eu égard au « soutien » lors des campagnes électorales et dans les médias privés (d'où l'intérêt de privatiser les médias publics !) ont eu une oreille compatissante pour la dureté des temps pour ces riches, « saignés par le fisc » pendant des décennies avec des tranches d'impôt supérieures atteignant les 65% (et même 80% aux USA après la 2ème guerre mondiale, ils n'ont pas émigré !). C'est le ministre des finances socialiste Fabius (celui qui exclu les œuvres d'art de l'ISF) qui, pour faire comme son collègue

allemand, a ouvert le bal des baisses d'impôts, son collègue Sarkozy quelques années plus tard a fait de même comme ministre puis comme président..

On estime que depuis les années 2000, ce « rabais annuel » constitué des diverses « niches fiscales et niches sociales » (ce sont des ultra-gauchistes regroupés dans une sombre officine appelée « Cour des Comptes » et son appendice « Conseil des Prélèvements Obligatoires » qui le prétendent) a atteint à fin 2009 environ **201 G€ (10% du PIB !)**, dont 72,7G€ de « dépenses fiscales générales » (voir http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/RPA/Depenses_fiscales_reductions.pdf), 71,3 Mds€ en 2010 contre 19,5 Mds en 2005 de coût global des modalités particulières de calcul de l'impôt applicables aux entreprises (ce sont « d'anciennes niches fiscales déclassées » car intégrées désormais aux modalités normales d'imposition) et selon l'annexe 5 du PLFSS2009 http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/budget/approfondir/depensesfiscales_nichessociales/PLFSS2009_Annexe5.pdf 33,2 G€ de « niches sociales » (plus ou moins compensées par des impôts d'Etat qui manquent alors au budget de celui-ci) plus les « pertes de recettes liées aux exemptions d'assiette pour l'ensemble des prélèvements sociaux » s'élevant à environ 24G€ en 2010. (voir en page 77), quand le solde budgétaire de l'Etat s'est élevé en 2010 à 149 milliards ! Pour qui la crise ? Ces milliards n'ont pas disparu pour tout le monde et doivent continuer à profiter à certains aux frais de tous.

Jean-Marc Tagliaferri pour AID